

## Etude « Gestion Quantitative » Allier Analyse Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) SAGE Allier Aval et Haut-Allier

### Communiqué de presse

#### Contexte général

Mardi 19 mars 2019, s'est tenue, à la salle polyvalente de Sauxilanges, la réunion de lancement de l'étude « gestion quantitative » dite HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat), menée par les Commissions Locales de l'Eau des SAGE (Schéma d'Aménagement de la gestion des Eaux) des bassins Allier aval et du Haut-Allier.

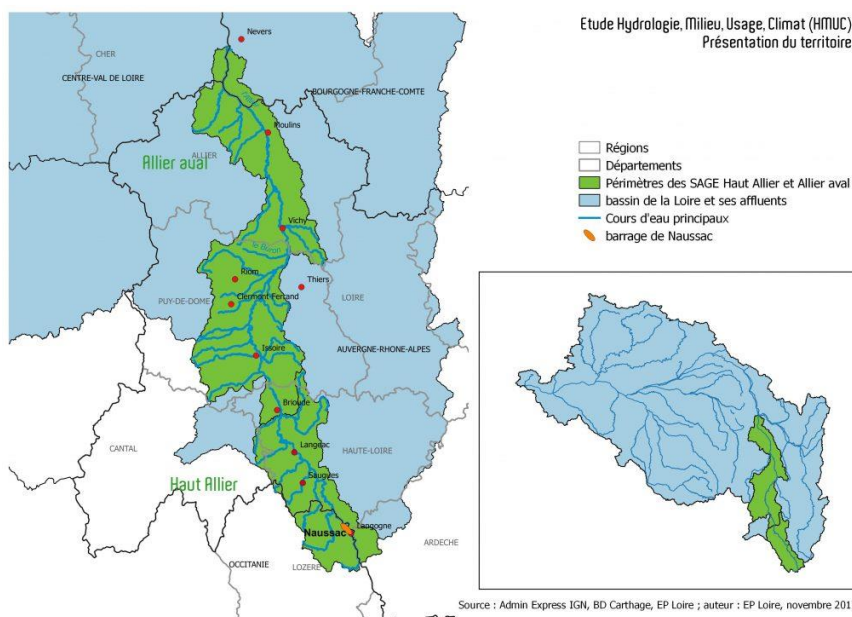
La satisfaction des besoins en eau a été définie comme étant un enjeu essentiel pour ces deux SAGE. Dans un contexte de changement climatique, et quel que soit la nature de l'usage (alimentation en eau potable, agriculture, industrie ou encore tourisme), il est indispensable de mettre en place une gestion durable des ressources afin d'anticiper tout conflit d'usage, si des demandes complémentaires venaient amplifier le volume des prélèvements actuels.

Ainsi, les Commissions Locales de l'Eau des SAGE Allier aval et Haut-Allier ont inscrit comme prioritaire dans leur document de planification (PAGD : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable) la nécessité de mener une étude globale (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) à l'échelle de leur bassin versant.

#### Le périmètre :

Le périmètre d'étude correspond aux périmètres des SAGE Haut-Allier et Allier aval : soit l'ensemble du bassin versant de l'Allier (9024 km<sup>2</sup>) à l'exception des bassins versant de la Sioule, de la Dore et de l'Alagnon.

L'axe Allier possède un régime hydraulique influencé par la retenue de Naussac, située en Lozère. Cette retenue a pour vocation de soutenir, durant l'étiage, les débits de l'Allier et de la Loire, et ainsi assurer le maintien des usages.



## Le calendrier :

Programmée sur 3 ans (2019-2021), l'étude est organisée en 5 phases :

- Phase préliminaire : mise en place d'un suivi hydrologique et piézométrique
- Phase 1 : État des lieux des prélèvements et des ressources disponibles
- Phase 2 : Diagnostic de l'adéquation entre les besoins actuels et les capacités des ressources en eau en période d'étiage (basses eaux) et en période de hautes eaux
- Phase 3 : Analyses prospectives d'évolution des ressources en eau à 10 et 30 ans et des besoins
- Phase 4 : Quantification des volumes et des débits prélevables instantanés maximaux
- Phase 5 : Définition d'un programme d'actions

L'année 2019 sera consacrée aux trois premières phases.

Dans un premier temps, environ 60 suivis hydrologiques et 10 suivis hydrogéologiques complémentaires seront mis en place, notamment sur des cours d'eau et des secteurs de la nappe alluviale de l'Allier dépourvus de données. 60 suivis permettant d'estimer l'impact de la gestion hydraulique des cours d'eau sur l'habitat aquatique seront également effectués, principalement sur les affluents de l'Allier.

En parallèle, un état des lieux relatif aux prélèvements et à l'état des ressources en eau, ainsi qu'une analyse de l'adéquation entre les besoins des différents usages et la disponibilité des ressources seront effectués.

Tout au long de l'étude, des ateliers réunissant tous les acteurs (usagers : syndicats des eaux, irrigants, éleveurs, industriels, élus, professionnels du tourisme...) seront organisés pour permettre une prise en compte de l'ensemble des usages présents sur le bassin de l'Allier et pour partager l'ensemble de la connaissance produite.

Une page web dédiée, consultable sur : <https://www.eptb-loire.fr/hmuc-sage-allier/> permettra à chacun de suivre l'état d'avancée de l'étude et de prendre connaissance des documents produits.

Cout total de l'étude (tranche ferme) : 806 196€ TTC

Financement : 46% AELB - 54% Feder Auvergne

Durée : 3 ans 2019-2022

Maitre d'ouvrage structure porteuse des CLE : Etablissement public Loire

Bureau d'études : Césame environnement

Contacts :	
CLE du SAGE Allier aval	CLE du SAGE du Haut-Allier
Président : M. Bernard SAUVADE  Chargée de Mission : Mme Lucile MAZEAU 04-43-86-11-10 - <a href="mailto:lucile.mazeau@eptb-loire.fr">lucile.mazeau@eptb-loire.fr</a> Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Allier aval Etablissement public Loire Hôtel de région Auvergne-Rhône-Alpes 59 boulevard Léon Jouhaux – CS 90706 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2	Président : M. Francis ROME  Chargée de Mission : Mme Aude LAGALY 04-44-00-02-00 - <a href="mailto:aude.lagaly@eptb-loire.fr">aude.lagaly@eptb-loire.fr</a>  Commission Locale de l'Eau du SAGE du Haut-Allier Etablissement public Loire 42 avenue Victor Hugo 43300 LANGEAC

## FINANCEURS



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable